

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

## Présents :

13 (MM., Mmes BAGNERIS, BIAGGINI, COMBES, DAMBLAT, DAMIAN, DA SILVA, EYCHENNE, ISAIA, LAGE, LARDIERE, PUIG, STANCZAK, VARGAS).

3 (M., Mmes CHAUVOT, DASQUE, MAILHE).

## Absents :

3 M., Mme FAUBERT, LOUSSIKIAN (ont donné procuration), M. LEFEVRE.

La séance est ouverte à 20 h 30.

-----

**Désignation du secrétaire de séance :** Mme BAGNERIS.

Vote : Pour 18

## **1 – Approbation du compte administratif budget communal 2014**

**M. ISAIA se retire**

Les données chiffrées sont présentées.

Réalisations exercice 2014		Fonctionnement	Investissement
Section fonctionnement			
Dépenses	811 416,89 €		
Recettes	1 009 474,77 €		
Excédent		+ 198 057,88 €	
Section investissement			
Dépenses	380 520,49 €		
Recettes	1 113 037,62 €		
Excédent			+ 732 517,13 €
Report de l'exercice 2013			
Section fonctionnement	Excédent	+ 134 637,86 €	
Section investissement	Déficit		+ 477 268,60 €
Résultat de clôture 2014			
Section fonctionnement	Excédent	+ 332 695,74 €	
Section Investissement	Excédent	+ 255 248,53 €	

Vote : Pour : 14 - Contre : 3

## **2 – Approbation du compte administratif budget assainissement 2014**

**M. ISAIA se retire.**

Les données chiffrées sont présentées :

Réalisations exercice 2014		Exploitation	Investissement
Section exploitation			
Dépenses	139 115,52 €		
Recettes	177 859,00 €		
Excédent		+ 38 743,48 €	

Section investissement		
Dépenses	350 627,68 €	
Recettes	328 970,08 €	
Déficit		- 21 657,60 €

Reports de l'exercice 2013		
Section exploitation	Excédent	+ 22 661,21 €
Section investissement	Excédent	+ 257 509,97 €

Résultat cumulé		
Section exploitation		
Dépenses	139 115,52 €	
Recettes	200 520,21 €	
Excédent		+ 61 404,69 €

Section investissement		
Dépenses	350 627,68 €	
Recettes	586 480,05 €	
Excédent		+ 235 852,37 €

Vote : Pour : 14 - contre : 3

### 3 – Adoption du compte de gestion budget communal 2014

Le maire indique qu'il est identique au compte administratif du budget communal 2014 mais n'a présenté aucune donnée chiffrée. Il est dressé par le Trésorier de Muret.

Vote : Pour : 15 - contre : 3

### 4 – Affectation du résultat de l'exercice budget communal 2014

Les données chiffrées sont présentées.

Résultat de fonctionnement	
Section fonctionnement : résultat exercice :	excédent + 198 057,88 €
	Résultat antérieur : excédent + 134 637,86 €
Solde d'exécution de la section investissement	
	Résultat cumulé : excédent + 255 248,53 €

Budget primitif 2015 : R002 : 332 695,74 €  
R001 : 255 248,53 €

Vote : Pour : 15 - Contre : 3

### 5 – Vote des taux des trois taxes (impôts locaux)

Taxes	2013	2014	2015
TH (taxe d'habitation)	25,19	15	15
TFB (taxe foncière bâti)	15	15	15
TFNB (taxe foncière non bâti)	79,94	79,94	79,94
CFE (Contribution financière des entreprises)	31,84	Taxe versée à la CAM	
TOTAL		468 163 €	481 073 €

Vote : Pour 18

## 6 – Etat de la dette à long ou à moyen terme du budget communal 2015

M. le maire indique que la dette s'élève pour le budget communal à 1 707 844,96 €.

Vote : Pour 15 contre 3

## 7 – Subventions aux associations faugatiennes – Budget communal 2015

ASSOCIATIONS FAUGATIENNES	SUBVENTION 2013	SUBVENTION 2014	SUBVENTION 2015	Vote
Association de chasse	400 €	400 €	400 €	Pour 18
Association départementale de lutte contre les fléaux atmosphériques (ADLFA)	200 €	200 €	200 €	Pour 18
Amicale Faugatiennne tout âge	600 €	600 €	600 €	Pour 14
Atelier du Fauga	600 €	600 €	600 €	Pour 17
Body Karaté	400 €	400 €	400 €	Pour 18
Club Gym détente	500 €	500 €	500 €	Pour 16
Comité des fêtes	7 000 €	7 500 €	7 500 € + subv exceptionnelle 1 200 €	Pour 18
Désir informatique faugatien	600 €	600 €	600 €	Pour 16
Ecoles (coopératives scolaires)	2 980 € (mat. 1 000 + élé. 1 980)	2988 (mat. 984 + élém. 2 004)	2 940 €	Pour 18
Ecoles (projet pédagogique)	500 €	500 €	500 €	Pour 18
Fauga danse	600 €	600 €	600 €	Pour 17
Judo club faugatien	1 000 €	1 000 €	1 000 €	Pour 18
La coccinelle	400 €	400 €	400 €	Pour 17
La pétanque faugatiennne	700 €	700 €	700 €	
Le pêcheur faugatien	600 €	600 €	600 € + subv exceptionnelle 500 €	Pour 17
Les amis de l'Aouach	400 €	400 €	400 €	Pour 15
Tennis club le Fauga/Saint-Hilaire	300 €	300 €	300 €	Pour 18
Théâtre du Bac	450 €	450 €	450 €	Pour 17 Abstention 1
U.S.F. Football	2 700 €	2 700 €	2 700 €	Pour 18
Yoga	300 €	400 €	400 €	Pour 17
Sécurité routière			100 €	Pour 18
<b>TOTAL</b>		<b>21 838 €</b>	<b>23 590 €</b>	

Les conseillers municipaux ayant une responsabilité dans une des associations citées (BAGNERIS, DAMIAN, BIAGGINI, LAGE, DASQUE, LARDIERE, EYCHENNE, LOUSSIKIAN, DAMBLAT) ne prennent pas part au vote.

Le maire indique que l'association l'Avis du Fauga par courrier du 28 février 2015 a demandé une subvention de fonctionnement. Au vu de l'échange qui s'est déroulé sur ce sujet, le maire indique qu'il a adressé un courrier en 2014 indiquant que la commune n'a pas le droit de verser une subvention à une association politique.

M. MAILHE informe qu'il a saisi le Défenseur des droits.

Le maire soumet au vote le refus d'attribution d'une subvention à l'Association l'Avis du Fauga.

Résultat du vote pour le refus : 15.

## 8 – Budget primitif communal 2015

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	1 187 663,00 €	1 367 663,00 €
Section investissement	1 858 637,00 €	1 858 637,00 €

Vote : Pour 15 - contre : 3

## 9 – Approbation du compte de gestion budget assainissement 2014

Le maire informe que le compte de gestion est identique au compte administratif du budget assainissement mais n'a présenté aucune donnée chiffrée. Il est dressé par le Trésorier de Muret.

Vote : Pour : 15 - contre : 3

## 10 – Affectation du résultat de l'exercice budget assainissement 2014

Les données chiffrées sont présentées.

Résultat de l'exercice	38 743,21 €	
Résultat antérieur reporté :	22 661,21 €	
Résultat à affecter	61 404,69 €	
Solde d'exécution de la section investissement :		235 852,37 €

Affectation 61 404,69 €

Report en exploitation R002 61 404,69 €

Vote : Pour : 15 - Contre : 3

## 11 – Etat de la dette à long ou à moyen terme du budget assainissement 2015

M. le maire indique que la dette s'élève pour le budget assainissement à 736 357,82 €.

Vote : Pour 15 - contre : 3

## 12 – Budget assainissement 2015

	Dépenses	Recettes
Section exploitation	205 711,00 €	205 711,00 €
Section investissement	440 074,00 €	440 074,00 €

Vote : Pour 15 - contre : 3

## 13 – Intégration des communes de Fonsorbes et de Le Fauga à la Communauté d'Agglomération du Muretain – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 26 février 2015

95 330 € seront versés par le Fauga à la CAM pour l'année 2015.

Le rapport de la CLECT est soumis à l'approbation.

Montant des participations de la commune de LE FAUGA :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2029
98 786	102 242	105 698	109 154	112 6100	116 066	119 522	143 715

Vote : pour 15 - Abstention : 3

#### **14 – Dissolution du Syndicat Intercommunal du Pool Routier du Muretain au 31 décembre 2011 – Opération d'ordre afin de réintégrer les travaux d'investissement dans le patrimoine communal**

A la demande de M. GARRIGUES trésorier, il convient de régulariser cette dissolution par des opérations d'ordre non budgétaires. Ces opérations correspondent au retour dans le patrimoine de la commune des travaux d'investissement de voirie effectués par le Syndicat du Pool Routier du Muretain.

Dans le budget communal, il s'agit de l'émission d'un mandat au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et l'émission d'un titre de recettes au compte 238 « avances versées sur commande d'immobilisations corporelles ».

Vote : Pour 18

#### **Questions diverses**

M. le maire indique que le projet d'aménagement de parking à la Gare est en cours d'instruction à la CAM.

Cette dernière ayant la compétence pour l'aménagement des voiries et parking.

Il devrait accueillir 40 places de stationnement et par la suite 80 places.

Le financement de ce projet ne devrait avoir aucune incidence sur le budget communal.

La région Midi-Pyrénées devrait prendre en charge une partie des travaux.

Le Conseil Départemental et la SNCF seront consultés.

Le projet a été présenté aux riverains et devrait être réalisé début 2016.

La séance est levée à 22 h 45.